

Richesses humaines et innovation

Au nombre des nouveautés cette année, parmi les Tops, une catégorie qui replace l'homme au cœur des préoccupations de l'entreprise.

C'est à la Pyramide, à Romorantin-Lanthenay, qu'était organisée, cette année, l'édition 2008 de la soirée des Tops de l'entreprise. Une soirée concoctée par le conseil général et les services de La Nouvelle République du Centre-Ouest (rédaction loir-et-chérienne et NR Com) qui coïncide traditionnellement avec le lancement de ce supplément annuel NR « Économie 41, spécial Top des entreprises ».

Rendez-vous devenu incontournable, cette soirée est totalement dédiée aux entreprises et aux acteurs de l'économie loir-et-chérienne. L'occasion de distinguer différentes sociétés selon des thématiques qui, cette année, auront connu quelques évolutions. Ainsi, différents jurys, réunis par le conseil général, via la Conférence départementale de l'économie, avaient à plancher pour sélectionner le ou les meilleurs candidats. Ceux aux deux Tops de l'innovation (selon la taille de l'entreprise), celui de l'écoSolution destiné à encourager une initiative écologique, et, nouveauté de l'année, ceux qui concouraient aux Tops « richesses humaines ».

« Résultats parfois serrés »

Pour la catégorie « innovation », quatorze dossiers étaient en lice, six en « richesses humaines » et quatre s'agissant de l'écoSolution. Avec, à la clef, pour chaque jury, des débats parfois passionnés. Qu'il s'agisse de la présélection ou du choix final, « les résultats ont été parfois très serrés, à une ou deux voix près », comme le souligne Olivier Lelong, qui coordonna l'ensemble des réunions, et veilla au bon déroulement des opérations.

Outre les cinq lauréats (à découvrir ci-dessous) récompensés comme l'année passée, un sixième « Top » a été décerné lors de la soirée à la Pyramide. Celui de « l'entreprise de l'année », élue en direct par l'assistance, parmi les cinq entreprises récompensées d'un des Tops décernés. Une entreprise de l'année dont nous avons réservé la primeur à votre quotidien régional, dans son édition du jour...

Précisons que chacun des « Tops 2008 » bénéficiera d'une présentation de ses activités à la faveur d'un reportage dans l'une des prochaines pages « Entreprendre » de La Nouvelle République.

Ch. H.



Ambiance conviviale, l'an passé, à la Halle aux Grains pour la soirée des Tops. (Photo archives NR)

Cinq entreprises... au top !

Sferic Stellite et Neolux (innovation), Poussin Peintures (écoSolution), Crédit Agricole et AG Métal (richesses humaines) sont au palmarès 2008.



Au cœur de l'entreprise AG Métal, récompensée par un Top Richesses Humaines pour une organisation originale, chacun des salariés a son mot à dire. (Photo R.O.)

INNOVATION. – Sferic Stellite de Ménars (100 salariés) se voit récompensée à la fois pour sa démarche générale d'innovation, mais aussi pour la création d'un « instrument chirurgical intelligent » : une râpe fémorale. Pour le responsable « Recherche et développement » de l'entreprise, Jean-Christophe Grimard, cette récompense, « une première », valorisera Sferic Stellite auprès de « tous

ceux qui ont cru en nous ».

Néolux de Cour-Cheverny (7 salariés, bientôt 10, voire 12) affiche une forte réactivité sur un secteur émergent, tout en étant capable de nouer des partenariats technologiques et commerciaux efficaces. Elle est primée pour son ampoule « forte puissance - faible consommation destinée aux lampadaires de la voirie publique ». La reconnaissance

d'un vrai succès, alors que le directeur général de l'entreprise, Ludovic Labidurie devrait confirmer tout prochainement une augmentation des effectifs de sa PME.

POUR L'ÉCOSOLUTION. – Poussin Peintures de Blois (25 salariés) est spécialisée dans la peinture et les revêtements muraux et sols. Première de sa ca-

tégorie en France à être certifiée Iso 14.001 et 9001, elle traite ses eaux de nettoyage afin de rejeter dans l'égout une eau pure à 99 %. Une démarche naturelle aux yeux de Nicolas Poussin, à la tête de l'entreprise familiale depuis bientôt dix ans ; démarche qui « pour l'instant, nous coûte plus qu'elle ne nous rapporte, mais assurément indispensible, dès lors que le respect de notre environnement nous préoccupe ».

POUR LES RICHESSES HUMAINES. – La caisse régionale du Crédit Agricole mutuel Val de France, à Blois (1.261 salariés), est ici distinguée pour une opération exemplaire, qui pourrait faire école ailleurs en France, s'agissant de l'intégration de personnels handicapés. La caisse régionale a en effet recruté des personnes handicapées pour des postes de guichet, en lien direct avec la clientèle, mais surtout n'a pas hésité à assumer ces embauches en dessous des standards de qualification d'ordinaire recherchés par la banque, pour amener ces nouvelles recrues au niveau de formation requis. Un défi en passe de se traduire par une réussite au-delà des espérances initiales. Un dossier qui, début 2008, a été distingué par le trophée « Entreprise et handicap ».

AG Métal de Mer (6 salariés), spécialisée dans la métallerie et la chaudronnerie, est une entreprise artisanale au fonctionnement pour le moins original. Non seulement ses salariés bénéficient tous d'un intéressement financier, en fonction des résultats de la société, mais surtout toutes les décisions qui concernent la vie, le devenir, le développement, bref l'organisation de l'entreprise sont prises à 100 % en commun. Via notamment deux réunions annuelles, « avec des discussions ouvertes et franches », résume le P-DG, Antoine Gauthier.

C'est l'une de ces cinq entreprises, à la faveur du vote du public lors de la soirée des Tops Conseil Général - La Nouvelle République, qui a été élue « Entreprise de l'année » comme vous le découvrirez dans votre quotidien.

Ch. H.